

Temps simples et temps composés

Un verbe peut se conjuguer à un temps simple ou à un temps composé.

I. Formation

Les temps simples d'un verbe se construisent sans auxiliaire.

Les temps composés d'un verbe se construisent avec un auxiliaire :

- *Avoir* pour la plupart des verbes → *Il a dormi.*
- *Etre* pour les verbes de déplacement et de changement d'état. → *Il est parti. / Elle est née.*
Dans ce cas le participe s'accorde avec le sujet.

A chaque temps simple correspond un temps composé. Pour construire un temps composé, on utilise le participe passé du verbe précédé de l'auxiliaire *être* ou *avoir* au temps simple correspondant :

Présent → auxiliaire au présent + participe passé → **passé composé**



Imparfait → auxiliaire à l'imparfait + participe passé → **plus-que-parfait**



Passé simple → auxiliaire au passé simple + participe passé → **passé antérieur**



Futur simple → auxiliaire au futur simple + participe passé → **futur antérieur**



II. Valeurs

Les temps composés servent à exprimer des actions ou des faits accomplis et achevés.

- Ainsi, le **passé composé** exprime des faits achevés et l'antériorité par rapport au présent.

Ex : *Ce que **j'ai fait** la semaine dernière, je ne m'en souviens plus.*
(action 1) (action 2)

- Le **futur antérieur** exprime l'antériorité par rapport au futur simple.

Ex : *Je ne m'arrêterai que lorsque **j'aurai atteint** mon objectif.*
(action 2) (action 1)

- Le **passé antérieur** exprime l'antériorité par rapport au passé simple.

Ex : Quand il **eut terminé** sa lecture, il alla se coucher.
(action 1) (action 2)

- Le **plus-que-parfait** exprime l'antériorité par rapport à l'imparfait, mais aussi au passé simple ou au passé composé.

Ex : *Ma mère **avait laissé** des romans. Nous les lisions le soir.*
(action 1) (action 2)

